



La nouvelle traduction du Notre Père

La prière du Notre Père est celle que le Christ nous a enseignée lui-même. Nous la trouvons dans l'Évangile de St Matthieu (6,9-13) et dans celui de Saint Luc (11,2-4). Après l'adresse à Notre Père, Jésus met sur nos lèvres 7 demandes :

- Trois sont tournées vers Dieu: qu'il soit reconnu et aimé (ton nom sanctifié), que vienne en nos cœurs et dans le monde son règne d'amour et de paix, que se réalise son projet d'amour et de réussite de la création.
 - Quatre autres portent sur nos besoins fondamentaux : le pain quotidien et trois demandes qui portent sur notre combat contre le mal : le pardon reçu qui ouvre le pardon donné ; l'aide pour refuser la tentation, et la délivrance du Mal.
- La Conférence des évêques de France (CEF) a annoncé l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du « Notre Père », dans toute forme de liturgie publique, **le 3 décembre 2017 c'est à dire le premier dimanche de l'Avent 2017** qui ouvrira une nouvelle année liturgique.

Désormais, nous ne dirons bientôt plus « Ne nous soumetts pas à la tentation », mais « **Ne nous laisse pas entrer en tentation** ». La formule en usage depuis 1966 « ne nous soumetts pas à la tentation » pouvait donner à penser que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal Dieu ne tente personne. Dans son épître, Saint Jacques le rappelle vigoureusement : Que nul, quand il est tenté, ne dise : « Ma tentation vient de Dieu. » Car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et ne tente personne (Jc 1, 13). Dans ce sens, Dieu ne peut donc nous « soumettre » à la tentation, dans le sens littéral. Il y aurait confusion entre Dieu et le tentateur, Satan. D'où l'accusation de blasphème concernant la traduction courante. La nouvelle traduction du sixième verset du Notre Père, « Ne nous laisse pas entrer en tentation », écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation. Le verbe « entrer » reprend l'idée ou l'image du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat, et c'est bien du combat spirituel dont il s'agit. Demander de ne pas entrer en tentation, c'est donc demander à ne pas douter de la présence de Dieu au milieu de nous. C'est en ce sens que Jésus dit à ses disciples, à Gethsémani : priez pour ne pas entrer en Tentation (Mt 26, 41 ; Mc 14, 38 ; Lc 22, 40.46). Car bientôt ils seront amenés à douter qu'il est vraiment Dieu. L'esprit est ardent, mais la chair est faible ! (Ibid.) Il est si simple de douter, de quitter ensuite Jérusalem l'espoir en berne, en se disant : « Nous espérions, nous, que c'était lui qui allait délivrer Israël » (Lc 24, 21). Alors c'est là le sens profond de cette demande : Seigneur, garde-nous de douter de toi !

Puisse Notre Père vous combler et faire pleuvoir sur vous une pluie de grâces !

Abbé Landry Védrenne, curé doyen

43, rue Georges Herrewyn 78270 Bonnières sur Seine
Email : paroissedebonnieres@gmail.com -- <http://paroissebonnieres-78.cef.fr>
Abbé Landry Védrenne, à la cure, tél : 01.30.42.09.55 / Fax : 09.67.77.09.55
Père Didier Lenouvel, au vicariat de Rosny, tél : 01.34.77.10.01
Secrétariat de la cure de Bonnières ouvert tous les matins du mardi au samedi

DOMINICALES 169

<p>MESSES EN SEMAINE</p> <p>- A Bonnières : - mardi et jeudi : 19h00 - mercredi, vendredi et samedi : 9h00 + le 1er mardi du mois messe à 11h au Cercle des Aînés à Bonnières.</p> <p>- A Rosny : - Vendredi : 18h30 sauf le 1er vendredi du mois messe unique à l'APARC à 17h00 à Rosny.</p>	<p>MESSES DU DIMANCHE</p> <p>- A Rosny : tous les dimanches à 9h00</p> <p>- A Rolleboise (rite tridentin) tous les dimanches à 10h30</p> <p>- A Bonnières : tous les dimanches Chapelet 10h15 Messe 11h00</p>
<p>ADORATION du Très Saint-Sacrement :</p> <p>- A Bonnières : le jeudi après la messe et tous les 1^{ers} vendredis du mois après la messe</p> <p>- A Rosny : le mercredi de 17h30 à 18h30 Chapelet/Adoration</p>	<p>CONFESSIONS :</p> <p>- pendant l'adoration du St Sacrement, après toutes les messes de semaine, et sur rendez-vous.</p>

MESSES ANTICIPEES SAMEDI SOIR A 18H30

- 11 novembre : Moisson - 18 novembre : Fontenay Mauvoisin

MESSES ANTICIPEES
à FRENEUSE à 17H30
Du 25 novembre 2017 au 24 mars 2018

Prière à Saint Michel

En ce 29 septembre 2014, le Pape François invite les fidèles à réciter la prière antique et si belle à l'Archange Michel du Pape Léon XIII afin qu'il continue à lutter pour défendre le mystère le plus grand de l'humanité : le Verbe s'est fait homme mort et ressuscité, notre Seigneur Jésus-Christ.

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu lui fasse sentir son empire, nous vous en supplions. Et vous, Prince de la Milice céleste, repoussez en enfer, par la force divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il





Le Café du Curé

Dimanche 5 novembre 2017

après la messe de 9h00 à Rosny !

Vous pouvez apporter des gâteaux ou autres spécialités à partager ensemble !

SOYEZ TOUS LES BIENVENUS !



SPIRITUS

GRUPE DE PRIERES, LOUANGES ET ADORATION

POUR LES JEUNES !

Samedi 11 novembre de 20h00 à 22h00 église de Bonnières

VENEZ NOMBREUX ! INVITEZ VOS AMIS !

Prochaines dates : 16/12 - 13/01 - 10/02 - 17/03 - 07/04 - 12/05



Bénédiction de la statue de Saint Michel
Sur le parvis de l'église de Bonnières sur Seine

Samedi 18 novembre 2017 à 11h00

Suivi d'un cocktail

servi au Centre Culturel Louis Juvet

Pour garnir notre buffet, vous pouvez apporter salades, bouchées salées et sucrées, fromage et boissons. Veuillez contacter le secrétariat de la paroisse pour une bonne organisation. Merci !



Messe de la Sainte Geneviève :
Patronne de la Gendarmerie

Vendredi 24 nov. 2017 à 10h30 à Bonnières

Tous les choristes peuvent rejoindre

LA CHORALE SPECIALE GENDARMES.

Répétition le mardi 7 novembre à 15h00

Eglise de Bonnières.



CARNET PAROISSIAL



• **NOUS AVONS CELEBRE LES OBSEQUES DE :**

- Mme Colette FRETAY le 31 octobre à Mousseaux
- Mme Liliane DENYS le 2 novembre à Freneuse
- Mme Renée CALLIAT le 3 novembre à Limetz Villez

• **RECEVRA LE BAPTÊME**

- Joachim MENDY le 5 novembre à Bonnières



INTENTIONS DE MESSE

- Dimanche 5 novembre : Elvira et Elviro PERREIRA, Willy CHAMBERTIN, la famille MORINIERE, la famille EVEN
- Mardi 7 novembre : Bernard BONALDI , Marie MARLLART
- Mercredi 8 novembre : Robert SALMON, Jeannine HEUGEBAERT
- Jeudi 9 novembre : André VADOT, Elise CARON
- Vendredi 10 novembre : Jean-Paul LEFEVRE, en action de grâce
- Samedi 11 novembre : Pour la France



AGENDA PAROISSIAL

- **ENFANTS ADORATEURS** : Mercredi 8 novembre à 19h30 à l'église de Bonnières sur Seine
- **SPIRITUS** : Samedi 11 novembre de 20h00 à 22h00 - Eglise de Bonnières
- **INITIATION A LA MESSE** : Dimanche 12 novembre à 10h15 à Bonnières suivi de la messe
Dimanche 19 novembre à Rosny - Messe 9h00 puis initiation
- **AUMONERIE 4EME/3EME** : Vendredi 17 novembre de 19h à 21h

REUNION

(PRESB. DE BONNIERES SALLE ST JOSEPH)

- **Vendredi 10 novembre** : Préparation au baptême de 20h30 à 22h00
- **Vendredi 17 novembre** : Catéchuménat des adultes de 20h30 à 22h00
- **Samedi 18, 25 novembre et 2 décembre** : Préparation au mariage



INTENTIONS DU SAINT PERE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Témoigner de l'Évangile en Asie : Pour les chrétiens d'Asie afin qu'en témoignant de l'Évangile par la parole et l'action, ils favorisent le dialogue, la paix et la compréhension réciproque, particulièrement avec les membres d'autres religions.

LE TWEET DU PAPE FRANÇOIS @PONTIFEX_FR

« Apprends de l'émerveillement, cultive l'étonnement. Vis, aime, crois. Et, avec la grâce de Dieu, ne désespère jamais. » le 30/10/2017

« Que la Vierge Marie nous aide à faire le premier pas tous les jours, pour construire la paix dans l'amour, dans la justice et la vérité. » le 31/10/2017

« Nous sommes tous petits et impuissants devant le mystère de la mort. Mais quelle grâce si à ce moment nous gardons la flamme de la foi ! » le 02/11/2017

